

# AVIS PUBLIC

Avis est donné qu'à la séance ordinaire du conseil tenue le 13 janvier 2020 à 20h00 à la salle du conseil au 930, rue du Centre à Saint-Jude, a été adopté le

**RÈGLEMENT NUMÉRO 518-1-2019 VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT DE GESTION CONTRACTUELLE**

Le résumé suivant rappelle les points importants du règlement :

Ce projet de règlement vise à modifier le règlement de gestion contractuelle actuelle de la façon suivante :

- permettre à la municipalité d'octroyer des contrats d'approvisionnement en biens et/ou services dont la valeur varie entre 25 000 \$ et 79 999 \$, taxes incluses, de gré à gré.
- permettre à la municipalité d'octroyer des contrats de services professionnels dont la valeur varie entre 25 000 \$ et 49 999 \$, taxes incluses, de gré à gré.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement pendant les heures d'ouverture du bureau municipal au 940, rue du Centre à Saint-Jude.

Donné à Saint-Jude, ce 14 janvier 2020.

Nancy Carvalho  
Directrice générale et secrétaire-trésorière